



Violence conjugale , séparation.

Par Lasource

Je suis dans une situation conjugale avec violence. Je ne suis pas mariée, par contre j'ai 2 enfants issues de cette union. Nous avons fait l'acquisition d'une hypothèque ensemble. Nos 2 noms sont sur le contrat d'achat ainsi que celui de mon père qui a endossé l'achat. Comment puis-je faire pour régler la situation sans avoir d'entrave a mon crédit. (Le conjoint n'est pas fiable pour faire les paiements, alors je ne veux pas quitter la maison.) cependant celui-ci ne veut pas partir non plus. Que dois-je faire sans attendre une comparution de séparation au palais de justice. merci